



Artlibris Association  
Mairie de Dives-sur-mer  
Rue du Général de Gaulle  
14160 Dives-sur-mer

06 68 77 56 54  
<http://artlibris-dives.fr/>  
[contact@artlibris-dives.fr](mailto:contact@artlibris-dives.fr)

Dives-sur-mer,

L'association Artlibris organise sa septième Biennale du Livre d'Artiste à Dives-sur-mer. Elle se tiendra sous les Halles du XIV<sup>e</sup> siècle du samedi 26 au lundi 28 septembre 2020. A ce titre, vous êtes invité(e) à exposer, présenter et vendre vos œuvres lors de cette manifestation.

L'invité d'honneur sera Daniel Leuwers.

Le programme des animations n'est pas encore défini : lectures poétiques, musique, conférence ou table ronde...

Votre préinscription est attendue avant le 28 février 2020.

L'association confirmera alors l'inscription et vous informera du programme dès qu'il sera fixé.

Artistiquement vôtre.

Le conseil d'administration de l'association.

L'association Artlibris a été créée en 2006, en vue de valoriser le patrimoine divais et d'organiser une Biennale de Livre d'Artiste.

L'association est soutenue par la ville de Dives-sur-mer et les institutionnels régionaux : Conseil Départemental du calvados, DRAC de Normandie, Conseil Régional...

Elle bénéficie d'un soutien non négligeable de la Médiathèque Jacques Prévert de Dives-sur-mer.

L'association sera heureuse de vous accueillir pour la septième Biennale et essaiera de répondre au mieux à vos demandes.

Association loi 1901. Siège social : Mairie de 14160 Dives-sur-mer  
06 68 77 56 54 <http://artlibris-dives.fr/> [contact@artlibris-dives.fr](mailto:contact@artlibris-dives.fr)



Artlibris Association  
Mairie de Dives-sur-mer  
Rue du Général de Gaulle  
14160 Dives-sur-mer

06 68 77 56 54  
<http://artlibris-dives.fr/>  
[contact@artlibris-dives.fr](mailto:contact@artlibris-dives.fr)

## PRE-INSCRIPTION 7è Biennale du Livre d'Artiste

Nom officiel d'artiste ou de structure : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Email : .....

Site Web : .....

Courte présentation de votre travail :

.....  
.....

( vous pouvez nous envoyer quelques visuels de vos créations- soit en pièce jointe, soit par l'intermédiaire d'un site de transfert (par exemple : [www.transfernow.net](http://www.transfernow.net) ) pour les gros fichiers.

L'association sera heureuse de vous accueillir pour la septième biennale et essaiera de répondre au mieux à vos demandes.

Les conditions sont les suivantes :

- Adhésion obligatoire à l'association : 15 euros
- Location du stand : 45 euros
- Logement à déterminer
- Présence le lundi 28 septembre matin pour les visites des scolaires divais : de 9h30 à 13Heures
- Espace d'exposition : environ 3 X 2 mètres
- Accrochage et installation : samedi 26 septembre 2020 à partir de 15 heures
- Vernissage de la Biennale : samedi 26 septembre à 18 heures
- Horaires d'ouverture au public : samedi 22 à partir de 16h30, dimanche 27 de 10 à 19 heures et lundi 28 de 9h30 à 13 heures

Association loi 1901. Siège social : Mairie de 14160 Dives-sur-mer  
06 68 77 56 54 <http://artlibris-dives.fr/> [contact@artlibris-dives.fr](mailto:contact@artlibris-dives.fr)